

trigone

EAU DECHETS ASSAINISSEMENT

Syndicat Mixte du GERS

CS 40509

32021 AUCH CEDEX 9

DELIBERATION n° CS 12 12 22 Séance du Mercredi 7 Décembre 2022

BUDGET EAU _ TARIF DE PRODUCTION

Nombre de membres

En exercice : 19
Présents : 13
Pouvoir :
Absent : 6

Date de la convocation

Le 23 Novembre 2022

Date d'affichage

Le Mercredi 7 Décembre 2022 à 10 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : MM. Francis DUPOUEY, Jacques FAUBEC, Patrick DUBOSC, Roger COMBRES, Patrice SUAREZ, Jean-Pierre SALERS, Gérard LILLE, Jean-Paul FORMENT, Jacques MORLAN, Jean FALCO, Benoit DESENLIS, Claude NEF, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : sans objet

Absent excusé : MM Jean-Claude BOURGUIGNON, Thierry REVEIL, Didier DUPRONT, Mme Muriel LARRIEU, Mme Françoise CARRIE, Mme Céline SALLES

L'envolée des tarifs de l'énergie et de traitement en 2022 aura un impact significatif sur le coût de production d'eau potable en 2023 :

- Energie : tarif prévisionnel pouvant varier de 0.14€HT/m³ à 0.24 €HT/m³ (tarif ARENH variable), contre 0.10€/m³ constaté en 2021
- Traitement : tarif prévisionnel pouvant varier de 0.09€HT/m³ à 0.15 €HT/m³ suivant la potabilité de l'eau, contre 0.06€/m³ en 2021

Coût d'exploitation	objectif	CA 2021	BP 2022	probable 2022	probable 2023	minimum 2023
	cout moyen (DOB 21)					
Energie	0,08 €	0,10 €	0,09 €	0,11 €	0,16 €	0,14 €
Traitement et analyses	0,06 €	0,07 €	0,07 €	0,08 €	0,11 €	0,10 €
Entretiens et frais annexes	0,05 €	0,05 €	0,05 €	0,04 €	0,05 €	0,04 €
Frais de personnel	0,07 €	0,07 €	0,07 €	0,07 €	0,08 €	0,08 €
Taxes AE, CACG	0,10 €	0,10 €	0,10 €	0,10 €	0,12 €	0,12 €
soit coût d'expl. Par m3 produit	0,36 €	0,39 €	0,38 €	0,40 €	0,52 €	0,48 €

Le coût lié à l'investissement reste inchangé malgré la hausse significative des taux d'intérêt et du livret A. Il sera de l'ordre de 0.30 €HT/m³ produit, sur la base du volume de référence de 3 360 000 m³.

Sur ces bases, le coût de production 2023 pourrait se situer entre 0.78 €/m³ et 0.82 €/m³.

Le Comité Syndical est invité à délibérer sur le tarif de production 2023, qui aura aussi une incidence sur le tarif de distribution 2023.

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE

- De fixer le prix de vente de la production de l'eau, aux adhérents à la carte « production d'eau potable » à 0.80€HT/m³ produit à compter du 01/01/2023.

Le Président
Francis DUPOUEY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.